Collectif COSA

CHAPELLE-THÉÂTRE

SAISON 2020 / 2021

www.chapelle-theatre.org

La CHAPELLE-THÉÂTRE

une initiative innovante, commune et mutualisée

PROJET ARTISTIQUE 2020 → 2024

AVANT-PROPOS

Après trois saisons passées à nettoyer, ranger, trier, construire et démarrer le projet, la CHAPELLE-THÉÂTRE a déjà bien grandi. 41 compagnies venant de toute la France ont déjà été aidées à la résidence. 37 spectacles ont vu le jour.

Nous partions d'un amer constat : la difficulté de travailler dans de bonnes conditions, sur une longue durée, mais aussi l'absurdité qu'une salle de spectacles ne soit jamais ou presque confiée à des artistes…

Amer constat aussi sur ce qu'on appelle ailleurs et parfois des « résidences » : trois jours par-ci par-là, jamais d'argent, et finalement un soutien de pacotille, qui permet aux salles qui pratiquent les choses à moitié de continuer à le faire.

Depuis 2016, nous avons reversé à une trentaine de compagnies locales ou plus lointaines plus de 35000€.

Voilà...

A la Chapelle-Théâtre nous avons pu nous poser, et réfléchir avec le personnel et les résidents de L'ILOT sur la véritable place de la culture dans une société chahutée. La crise sanitaire liée au COVID-19 a posé de nouvelles bases, de nouvelles inquiétudes et angoisses.

La CHAPELLE-THÉÂTRE, au départ, c'est quoi ? Une opportunité d'abord donnée à la Compagnie du Berger, puis à notre mutualisation de sept compagnies réunies autour d'une association à l'acronyme curieux et mystérieux, le S.L.I.P.

Nous avons réfléchi à un nouveau système, qui maintenant a trouvé ses marques : une rotation permanente de compagnies, en plus des nôtres « compagnies associées », comme un espace ouvert et partagé, qui mêle les maigres commodités du lieu à des envies communes, des rencontres et un échange chaque fois renouvelé. Plus de quatre ans après notre arrivée, le système est maintenant en place, et combine nos besoins et nos envies, dans un souci constant de s'interroger sur à la fois la pertinence de nos propositions, mais aussi sur les vides à combler dans nos métiers, parfois solitaires, parfois pénibles.

Ce système tient en trois mots, et pas mal d'huile de coude :

MUTUALISATION

CRÉATIONS & RÉSIDENCES

ACTIONS CULTURELLES

LE PROJET

Une mutualisation d’artistes et techniciens autour d’une fabrique de théâtres dans un foyer d’insertion…

En décembre 2015, l'association l’Îlot - qui accueille, héberge et accompagne des personnes en grande précarité http://ilot.asso.fr/ – invite la compagnie du Berger à visiter une chapelle désaffectée qui leur appartient, et qui jouxte le foyer du 27-29 RUE DES AUGUSTINS https://goo.gl/maps/kuinTy7z1jt, en plein cœur d'Amiens. Leur proposition : construire ensemble un projet autour d'une présence artistique quotidienne dans un foyer de réinsertion...

Ce lieu hors du commun est initialement proposé à la Compagnie du Berger pour une durée renouvelable de quatre ans, à titre complètement gratuit, sans autre contrepartie que d’établir une relation de bon voisinage avec les résidents, pour lesquels l'équipe organise des répétitions ouvertes, des rencontres / débats ou des ateliers de pratiques artistiques (écriture, masques, jeu, chanson).

Dès lors l'équipe s'attache à viabiliser l'endroit, à l'apprivoiser, à réfléchir avec l'association L’ÎLOT et son équipe, et à travailler dans cette chapelle, à l'éprouver: repenser ses modes de production, de financements, et à construire ce projet sur un moyen-long-terme acceptable, avec le soutien de ses partenaires habituels (DRAC, Conseil régional des Hauts de France, Conseil départemental de la Somme, Amiens-Métropole).

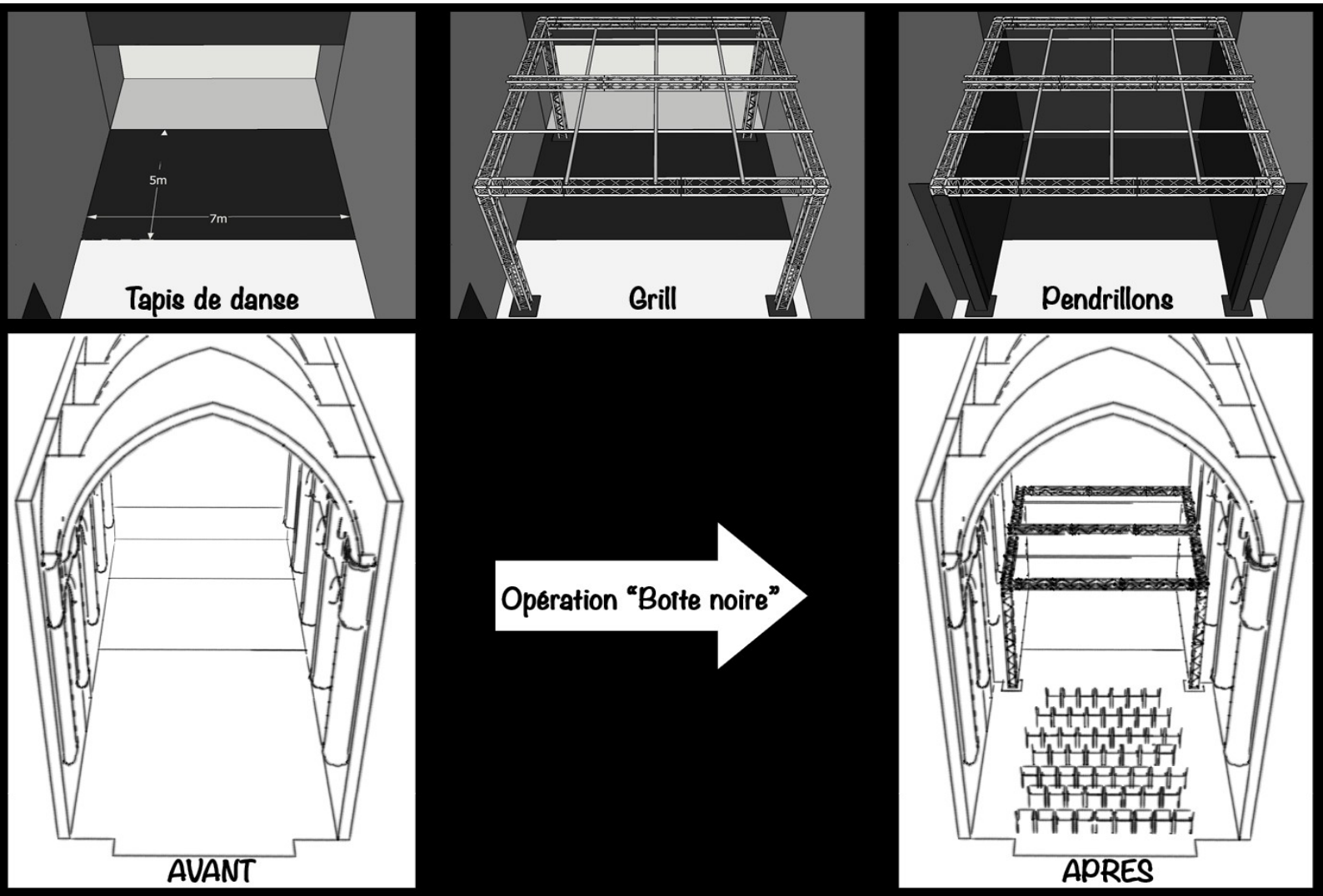

Inoccupée et désacralisée depuis 25 ans, la chapelle se réinvente et devient alors la « Chapelle-Théâtre », lieu atypique servant à la fois de lieu de fabrique, de travail et de salle de spectacle. Pour le moment, la seule petite porte d'accès à la Chapelle, situé dans les locaux du foyer d'insertion, nous permet seulement d'accueillir une vingtaine de personnes, réduisant de fait l'utilité du site à un lieu de travail, et non une salle de spectacles.

Devant l'ampleur des travaux à effectuer, la Compagnie du Berger lance un appel aux dons, pour aider à financer les travaux les plus urgents. Plus de 7000 euros sont récoltés, permettant d'effectuer les premiers aménagements :

- espace scénique (structure alu + pendrillons) modulable et parc matériel en place
- occultation de 65m2 de vitraux pour faire le noir
- nettoyage, dépoussiérage, enduit sur trous et fissures, enlèvement des vieux radiateurs
- électricité aux normes, installation temporaire sur l'installation en place, en triphasé 63A pouvant développer sans souci 24 circuits de 1Kw, voire 32.
- aménagement du sous-sol : bureaux, coin costumes et stockage décors, coin réunion et cuisine.

Après quatre ans d'occupation, c'est une évidence : cette Chapelle fonctionne, et propose un positionnement complémentaire à l'offre locale : **des résidences de 1 à 6 semaines, avec la possibilité d'une aide allant jusqu'à 4500€, accompagnée d'un support logistique et de techniciens à disposition.**

En janvier 2017, la Chapelle-Théâtre devient un lieu mutualisé autour de sept compagnies associées : la Compagnie du Berger, la Compagnie 126 Bis, la Compagnie les gOsses, les Ben'Arts, la Compagnie les Chiens Tête en Haut, le Théâtre de la Ramée et le Collectif COSA.

Avec le conseil d'administration et Charles Barbezat (directeur des établissements de L'îlot à Amiens), et en étroite relation avec les équipes encadrantes, ces sept compagnies travaillent à un projet artistique alliant leur présence, leurs pratiques, leurs expériences, à celles des résidents, personnes en réinsertion, et en grande précarité.

Le théâtre vient s'y confronter à une réalité cruelle mais souvent poétique, pleine d'espoirs, comme celle d'accorder aux métiers de la culture la même évidence de réinsertion que la mécanique auto, la menuiserie ou la cuisine, trois ateliers d'insertion déjà en place à L'ÎLOT.

LES 7 COMPAGNIES ASSOCIÉES

LA COMPAGNIE DU BERGER

http://www.compagnieduberger.fr/

LA COMPAGNIE LES GOSSES

http://lesgosses.fr/

LA COMPAGNIE 126BIS

http://126bis.fr/

LES BEN'ARTS

http://lesbenarts.com/

LES CHIENS TÊTE EN HAUT

http://www.leschiensteteenhaut.org/

LE THÉÂTRE DE LA RAMÉE

https://www.theatredelaramee.fr/

LE COLLECTIF COSA

http://conte-cosa.com/

L'ÉQUIPE

COORDINATION DU PROJET

Olivier Mellor

chapelletheatre@gmail.com

PRÉSIDENT François Hébert **TRÉSORIERE** Delphine Chatelin

COMITE CHAP'

Olivier Mellor, Marie Laure Boggio / CIE DU BERGER

Karine Dedeurwaerder, Stéphane Piasentin / CIE LES GOSSES

Vincent Gougeat, Anne Leviel / COLLECTIF COSA

Dom Herbet, Fred Egginton, Philippe Leroy / LES BEN'ARTS

Marianne Wolfsohn / THÉÂTRE DE LA RAMÉE

Gilles Verbèke, Thomas Debaene, Manu Bordier / CIE LES CHIENS TÊTE EN HAUT

François Decayeux / CIE 126BIS

COORDINATION ATELIERS / ACTIONS CULTURELLES

Marie Laure Boggio, Marianne Wolfsohn, Vincent Gougeat, François Decayeux

COORDINATION TECHNIQUE / TRAVAUX

Séverin Jeanniard, François Decayeux, Manu Bordier

COMITE ADMINISTRATION

Karine Dedeurwaerder, Olivier Mellor

La Chapelle-Théâtre / S.L.I.P., en association avec L'ILOT, reçoit l'aide financière d'Amiens-Métropole, du Conseil régional des Hauts de France, du Conseil départemental de la Somme.

*La Chapelle-Théâtre est un lieu mutualisé de création et d'émergence auto-labellisé **Centre Dramatique Dramatique**.*

27-29 rue des Augustins
AMIENS

www.chapelle-theatre.org
https://goo.gl/maps/ZhDeV1RvL5G2

http://www.ilot.asso.fr/

Nous sommes arrivés « sur site » en décembre 2015. La Chapelle est un bâtiment imposant (20m x 7m x 14m), appartenant à l'Association L'ÎLOT. Elle nous est proposée initialement pour une durée renouvelable de quatre ans, à titre complètement gratuit, sans autre contrepartie que d'établir une relation de bon voisinage avec les résidents, pour lesquels nous organisons des répétitions ouvertes, des rencontres / débats ou des ateliers de pratiques artistiques.

En plus de la Chapelle nous disposons d'un sous-sol, de 110m^2, où nous avons implanté bureaux, costumier, espace de réunion, coin repas, etc... Livrée « en l'état », il nous appartient, en accord avec l'association L'ÎLOT, de faire renaître et revivre l'endroit, désaffecté et inoccupé depuis plus de quinze ans. En plein cœur d'Amiens, la situation est pourtant idéale, entre le quartier Saint-Leu et la Cathédrale.

Les possibilités sont multiples, et peuvent aboutir, nous ne le cachons pas, à faire de cette Chapelle un espace de représentations, d'expositions, etc... susceptible d'accueillir du public.

En 2016 nous nous sommes cependant attachés d'abord à viabiliser l'endroit, à l'apprivoiser, à réfléchir avec l'association L'ÎLOT et son équipe, et à travailler dans cette chapelle, à l'éprouver. Nous nous attacherons également à repenser nos modes de production, de financements, et à construire ce projet sur un moyen-long-terme acceptable, avec le soutien de nos tutelles.

La « PHASE 1 » des « travaux d'approche » est terminée :

- espace scénique (structure alu + pendrillons) modulable et parc matériel en place (schéma, plan et liste parc technique en annexe) + occultation de 65m2 de vitraux pour faire le noir

- nettoyage, dépoussiérage, enduit sur trous et fissures, enlèvement des vieux radiateurs…

- électricité aux normes, installation temporaire sur l'installation en place, en triphasé 63A pouvant développer sans souci 24 circuits de 1Kw, voire 32.

- aménagement du sous-sol : bureaux, coin costumes et stockage décors, coin réunion et cuisine.

Nous sommes désormais en « PHASE 2 », où nous solliciterons conseils et financements, dédiés au cheminement long et nécessaire à l'obtention de l'ERP Cat. 5, nous permettant d'accueillir du public. Nous en sommes encore loin, par manque de moyens financiers, mais surtout

parce que le temps administratif et autres commissions de sécurité sont autant de points de passage obligés. Nous avançons cependant et envisageons dans cette phase 2 la percée d'une nouvelle porte d'accès (sur la rue Dupuis), la pose d'un système incendie, avec trappe de désenfumage, signalisation, flocage du sous-sol, portes avec barre antipanique, sanitaires et loges…

Le sous-sol est également en cours de réaménagement, pour y installer d'un côté un costumier et un petit atelier, de l'autre un coin repas et réunion, et deux bureaux.

LA CHAPELLE-THEATRE à notre arrivée en 2016...

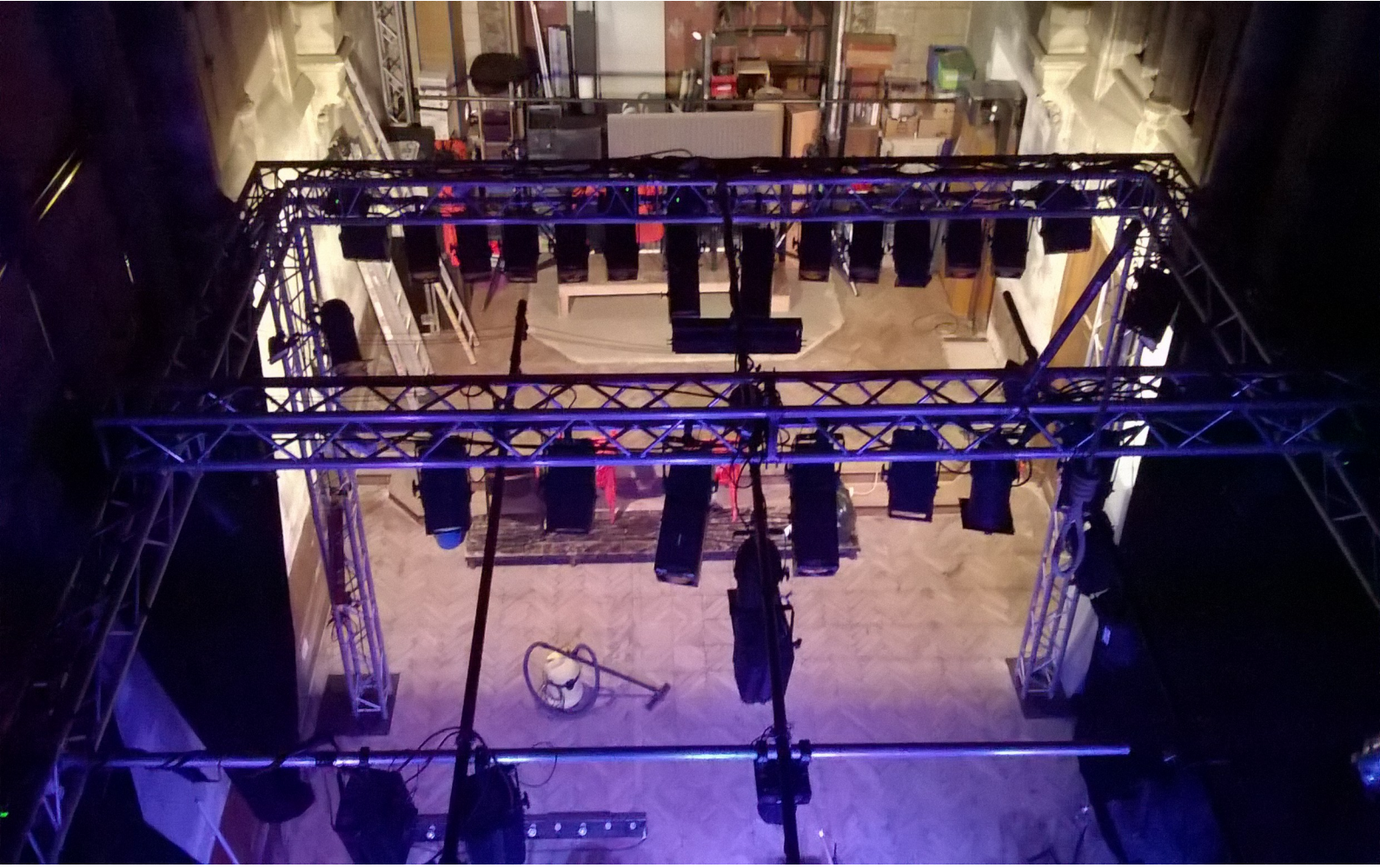

LA CHAPELLE-THÉÂTRE / AUJOURD'HUI

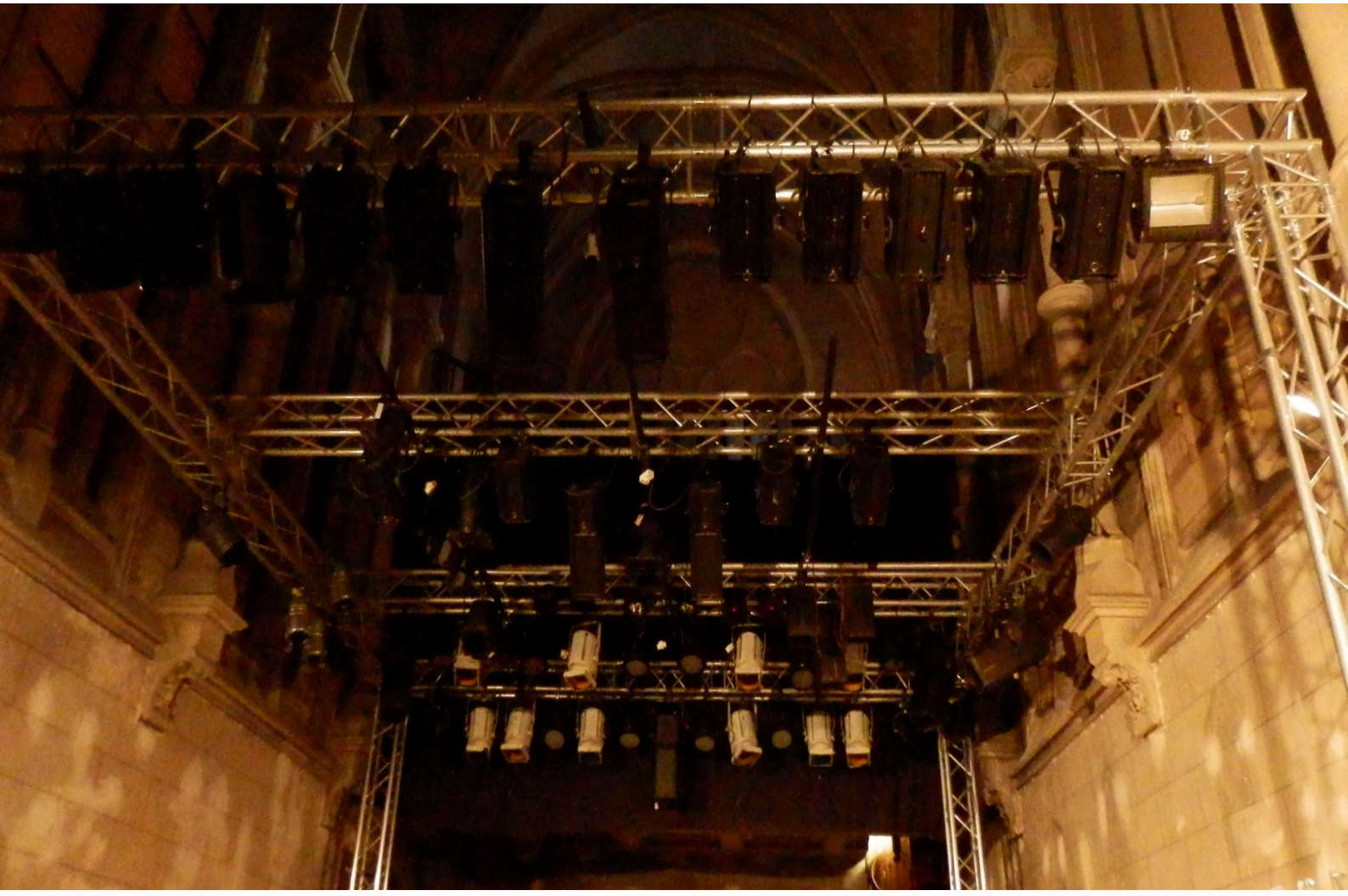

TROIS GRANDS AXES

Il convient tout d'abord d'annoncer la couleur : pour transmettre, sous formes de stages, d'ateliers, ou de tout autre outil, pour travailler et créer nos spectacles dans de bonnes conditions, il faut d'abord disposer d'un **espace conséquent et dédié**. Avec cette Chapelle que nous confie l'association L'ÎLOT, c'est chose faite. Trop souvent, et disons-le assez cyniquement, les compagnies se voient proposer deux jours de raccords comme une « résidence ». A la **CHAPELLE-THÉÂTRE**, nous ne pouvons pas accueillir un large public (jauge de 25 personnes, établissement interdit aux mineurs), mais nous pouvons tout-à-fait confier la salle à une compagnie, l'accompagner techniquement, et offrir le gîte et le couvert, et sur au moins deux semaines, ou plus... C'est sur ce point que nous entendons faire la différence et proposer aux autres compagnies, de profiter de la Chapelle comme d'un espace de travail, ouvert sur le foyer L'ÎLOT, mais surtout disponible sur une longue durée, ce qui donnerait aux créations une assise appréciable, et rare.

Nous souhaitons désormais nous inscrire dans le paysage culturel comme un lieu-compagnies, une fabrique de spectacles et d'expériences au service de la création, avec un contrôle total sur les différentes étapes de production.

1/ MUTUALISATION

La MUTUALISATION n'a pas de règles. C'est une pratique de production culturelle encore jeune, qui jongle avec les aides déjà en place et appelle à en créer d'autres. C'est un couteau suisse de solutions, et de rencontres, qui mènent parfois à de formidables réussites.

Sur nos territoires, quand nous le pouvons et quand c'est utile, voire indispensable, nous fédérons souvent nos outils, nos moyens, nos compétences, au service de projets d'envergure et innovants. Nous avons d'ailleurs en 2013 créé ensemble **le S.L.I.P.**, curieux acronyme mais réelle association dont l'objet est la mutualisation, et qui demeure aujourd'hui un outil à développer en ce sens. Aujourd'hui le S.L.I.P. centralise ses activités autour de la Chapelle-Théâtre, mais nous réfléchissons aussi à étendre notre rayon d'actions à d'autres latitudes ou projets.

Sans mutualisation, sans cet effort continuel qui demande beaucoup de travail, la plupart de nos projets ne seraient pas envisageables dans leurs formes les plus « complètes ». Par ailleurs, cette mutualisation quasi-systématique nous amène peu à peu à un autre constat : la nécessité d'occuper le (vaste) terrain de nos actions de façon intense. Après vingt ans d'existence « en sursis », le chantier de la MUTUALISATION est aujourd'hui un autre axe premier de notre développement, et sans doute une solution. Au sein de la Chapelle nous allons user jusqu'à la corde le principe de MUTUALISATION, pour en tirer le meilleur, et en voir aussi les limites, sûrement.

2/ CRÉATION & RÉSIDENCES

La CHAPELLE-THÉÂTRE est un lieu de création mutualisé. Le plateau, l'engagement et la pertinence artistique guident nos choix. Un **COMITE CHAP'** constitué des responsables artistiques des compagnies associées et des présidents de ces mêmes compagnies, ainsi qu'un membre du Conseil d'administration de L'ÎLOT, pilote le projet (choix des résidences, programma-

tion, actions culturelles, suivi technique, travaux, gestion comptable). Nous tendons à aider financièrement en apport de coproduction (de 500€ à 4500€ selon le projet) et en logistique (matériel technique, cuisine, salle de réunion, solutions d'hébergement).

8 ou 10 créations / an bénéficient de ce dispositif.

Nous souhaitons également ouvrir un volet notable, qui a du sens et un objectif clair : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes artistes et techniciens. La CHAPELLE-THÉÂTRE est un lieu où les jeunes équipes ont du temps, et des conseils expérimentés. Ni enjeu, ni pression. Un cadre solide et bienveillant, et si possible une formule comptable à inventer, à développer, pour inciter les compagnies de la région à voir le travail de la jeune génération, et à embaucher ces artistes et techniciens. Des contacts sont déjà pris avec nos partenaires habituels dans ce sens : inventer un véritable dispositif **ÉMERGENCE**, dédié à la jeune création, facilitant l'entrée sincère et concrète des jeunes artistes et techniciens dans un schéma, un paysage culturel souvent fermé à la nouveauté. Il s'agit pour nous d'accorder de fait notre confiance aux envies de la jeune création, et de l'aider dans les étapes administratives nécessaires.

Toutefois, et comme un pied de nez au terme rebattu d' « Émergence », nous ouvrons également un volet **DÉTERGENCE**, destiné cette fois aux « vieilles compagnies », aux artistes plus âgés, plus usés, qui ont fait un pas de côté et qui souhaitent revenir au plateau… La Chapelle-Théâtre leur est grande ouverte, aux mêmes conditions que les autres.

Le **COMITE CHAP'**, composé des sept metteur(e)s en scène des sept compagnies associées, se réunit deux fois par an, en mai et en octobre, et étudie les demandes d'aides à la résidence.

Voici un rappel des équipes et créations accueillies depuis début 2016 :

19 janvier 2016 / 20h30
SOIRÉE CONTES
Avec Marie-Laure Boggio, Dom Herbet, François Decayeux et Vincent Gougeat

26 mai 2016 / 20h30
DIALOGUES D'EXILÉS de Bertolt Brecht
Mise en scène : Olivier Mellor
Compagnie du Berger

28 juin 2016 / 20h30
DUO DE SI DE L'ÂME
Marine Thorel - violon
Adrien noble – violoncelle

Répétitions
12, 13 août 2016
+ récital le 13 août 2016 à 17h30
QUATUOR VERTIGO
https://www.facebook.com/quatuorvertigo

Résidence de création 01
du 20 août au 20 octobre 2016
+ 21 et 22 octobre 2016 / 20h30
DOIT-ON LE DIRE ? d'Eugène Labiche
Création Chap' - Compagnie du Berger
Mise en scène : Olivier Mellor
Compagnie associée

Résidence de création 02
du 8 au 22 novembre 2016
+ restitution du travail le 22 novembre 2016 / 14h30
UNE BAIGNOIRE RÉVOLUTIONNAIRE de Matéï Visniec
la 126 bis compagnie
Mise en scène : François Decayeux
Compagnie associée
http://126bis.fr/

8 mars 2017 / 20h30
DIALOGUES D'EXILÉS de Bertolt Brecht
Mise en scène : Olivier Mellor
Compagnie du Berger
Compagnie associée

Résidence de reprise 01
du 12 au 24 mai 2017
REPRÉSENTATIONS 26 et 27 mai 2017
PARTIE de Marie-Laure Boggio
Mise en scène : Olivier Mellor
Compagnie du Berger
Compagnie associée

Résidence de création 03
12, 13 juin (répétitions)
REPRÉSENTATION 14 juin 2017
MEMED LE MINCE d'après Yachar Kémal
avec Anne Leviel, conteuse
Collectif COSA
https://mondoral.org/?-anne-leviel-conteuse-

Résidence de création 02bis
juin 2017 : répétitions
REPRÉSENTATION 23 juin 2017
UNE BAIGNOIRE RÉVOLUTIONNAIRE de Matéï Visniec
La 126 bis compagnie (Compagnie associée)
Mise en scène : François Decayeux
http://126bis.fr/

Résidence de création 04
du 7 au 11 sept 2017
FRAGMENTS texte et mise en scène de Marie Steen
Compagnie Thétral (Beauvais)
https://ciethetral.wordpress.com/

Résidence de création 05
du 18 au 23 sept 2017
ARGENTIC RODÉO
super8 road-movie
Mise en scène : Nicolas Dalban-Morénas et Olivier Prou
Compagnie Le stupéfiant image (Nantes)
http://nicodal.free.fr/?page=2

Résidence de création 06
du 26 sept au 7 oct 2017
REPRESENTATIONS LE 6 OCT 2020
JEANNE ET LOUIS d'Isabelle Richard-Taillant
Mise en scène : Thomas Debaene
Compagnie Les Chiens têtes en haut (Lille)
Compagnie associée
http://www.leschiensteteenhaut.org/jeanne--louis.html

Résidence de création 07
du 13 au 20 oct 2017
PROJET OSCAR WILDE
Les BEN'ARTs
Compagnie associée
http://www.lesbenarts.org

Résidence de création 08
du 30 oct au 8 nov 2017
UN PRÉSIDENT AURAIT PU DIRE TOUT ÇA
d'après des interviews de François Hollande
Mise en scène : Nicolas Ducron
Compagnie h3p (Boulogne-sur-Mer)
https://www.hyperboleatroispoils.com

Résidence de reprise 02
du 8 au 10 nov 2017
+ 1 générale publique le 10 nov 2017
DIALOGUES D'EXILÉS de Bertolt Brecht
Mise en scène : Olivier Mellor
Compagnie du Berger (compagnie associée)

Résidence de reprise 03
du 14 au 24 nov 2017
+ 2 générales publiques les 25 et 26 nov 2017
DOIT-ON LE DIRE ? d'Eugène Labiche
Mise en scène : Olivier Mellor
Compagnie du Berger (compagnie associée)

Résidence de création 09
du 15 au 17 décembre 2017
CONFÉRENCES GESTICULÉES
Compagnie l'étincelle (Amiens)
http://l-etincelle.fr/

Résidence de création 10
du 24 février au 9 mars 2018
M'EN VAIS texte et mise en scène : Luc Kienzel & Didier Malaizé
Compagnie Fini de rire ! (Amiens)
http://www.finiderire.fr

Résidence de création 11
du 13 au 24 mars 2018
˜[presque égal à] de Jonas Hassen Khemiri
Mise en scène : Mavikana Badinga
Compagnie Yaena (Amiens)
http://www.yaena.net/

Résidence de création 12
du 7 au 19 avril 2018
Présentation le 18 avril à 15h
ICI, Création collective
Compagnie Les sept sœurs (Lyon)
Mise en scène : Catherine Hargreaves, Adèle Gascuel

Résidence de création 13
du 7 au 13 mai 2018
REPRÉSENTATION LE 13 MAI à 15H
FLAVIO de Haendel (opéra)
mise en scène: Laure Ilef
Cie l'Odéon d'Aggripa (Paris)

Résidence de création 14
du 11 au 19 juin 2018 / DISPOSITIF ÉMERGENCE
REPRÉSENTATIONS LE 19 JUIN 2018
LE JOUR DES MEURTRES D'HAMLET de Bernard-Marie Koltès
mise en scène: Sofia Tati-Jabri
Groupe UFR ARTS (Amiens)

Résidence de création 15
du 17 au 21 septembre 2018
du 1er au 5 octobre 2018
PROJET CHAT DE TOUS LES CHATS direction : Jean-Philippe Harchin
ACT-ARTS 80 (Amiens)
https://www.facebook.com/actarts80

Résidence de création 16
Du 27 août au 15 septembre 2018
NOUS QUI SOMMES CENT de Jonas Hassen Khemiri
mise en scène : Karine Dedeurwaerder
Cie les gOsses (compagnie associée)
http://lesgosses.fr/spectacle/nous-qui-sommes-cent/

Résidence de création 10bis
du 12 au 17 novembre 2018
REPRÉSENTATIONS LES 16 ET 17 NOV 2018 à 20H30
M'EN VAIS solo
Texte et mise en scène : Didier Malaizé, Luc Kienzel
Cie Fini de Rire (Amiens)
www.finiderire.fr

Résidence de création 08bis
DU 3 AU 14 DÉCEMBRE 2018
REPRESENTATIONS DU 12 AU 14 DÉC 2020
UN PRÉSIDENT AURAIT PU DIRE TOUT CA
d'après des interviews de François Hollande
Mise en scène : Nicolas Ducron / Cie H3P (Boulogne sur Mer)
https://www.hyperboleatroispoils.com

Résidence de reprise 04
DU 7 AU 11 JANVIER 2019
FILAGE PUBLIQUE LE VEN 11 JANVIER à 15H
RAFISTOL & MAESTRO (clowns)
mise en scène : Robert Landard
Rafistol & Cie (Amiens - 80)
rafistolblog.wordpress.com/

4 FÉVRIER 2019 / 20H30
DIALOGUES D'EXILÉS de Bertolt Brecht
mise en scène : Olivier Mellor
Cie du Berger - Cie associée
www.compagnieduberger.fr

Résidence de création 17
DU 4 AU 16 FÉVRIER 2019
MARTIN EDEN d'après Jack London
mise en scène : Véronique Boutonnet // Cie les Âmes Libres (Levallois-Perret - 92)
http://www.lesameslibres.com/

Résidence de création 18
DU 17 DÉCEMBRE 2018 AU 4 JANVIER 2019
DU 18 FÉVRIER AU 3 MARS 2019
CATALINA IN FINE de Fabrice Melquiot
Mise en scène : Caroline Corme // Cie Bastions Pirates (Paris)
http://www.bastionspirates.com/

Résidence de création 19
DU 5 AU 16 MARS 2019 / DISPOSITIF ÉMERGENCE
REPRÉSENTATION LE JEUDI 14 MARS à 20H30
LE CHAT NOIR d'après Edgar Allan Poe
mise en scène : Maxime Gonçalves
Cie des Invisibles (Amiens - 80)

Résidence de création 20
DU 18 AU 29 MARS 2019
REPRÉSENTATION VEN 29 MARS à 15H
C'EST À DIRE création 2019
chorégraphie : Sarah Nouveau
Cie le Quadrille des Homards (Lille - 59)
www.lequadrilledeshomards.com

Résidence de création 21
DU 7 AU 17 AVRIL 2019
DU 6 AU 10 OCT 2019
LA MALLEMONDE
texte et mise en scène : Marie Steen // Cie Thetral (Beauvais - 60)
https://ciethetral.wordpress.com/la-compagnie/

Résidence de création 15bis
DU 29 AVRIL AU 5 MAI 2019
CHAT DE TOUS LES CHATS (montage de textes)
mise en scène : Jean-Philippe Harchin // Cie ACT'ARTS 80 (Amiens)
https://www.facebook.com/actarts80

Résidence de création 22
DU 12 AU 16 MAI 2019
KISS ME BABY (récital intimiste)
Elsa Cantor > piano // Denis Mignien > chant
Cie la Reine de Coeur (Mons en Baroeul - 59)
https://www.facebook.com/lareinedecoeur.compagnie

Résidence de création 23
DU 20 MAI AU 9 JUIN 2019
BЯOUCHKI #1
Cie du Berger (Amiens) – CIE ASSOCIÉE

Résidence de création 24
DU 26 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE 2019
DU 17 AU 26 JUIN 2019
BIENVENUE composition: Blandine Jeanson
mise en scène : Karine Dedeurwaerder
Cie les gOsses (Vignacourt) – CIE ASSOCIÉE
www.lesgosses.fr

Résidence de création 21bis
DU 30 SEPTEMBRE AU 11 OCTOBRE 2019
LA MALLEMONDE texte et mise en scène : Marie Steen
Cie Thétral (Beauvais)
https://ciethetral.wordpress.com/accueil/

Résidence de création 25
DU 14 AU 18 OCTOBRE 2019
LE SACRIFICE DE MON CHIEN ROUGE
texte et mise en scène : Hélène Lacoste, Serge Lipszyc
Cie Plus d'une Voix (Strasbourg)
http://plusdunevoix.fr/

Résidence de création 26
DU 9 AU 16 NOVEMBRE 2019
REPRÉSENTATION VEN 15 NOVEMBRE 2019
ARCEO E.34519 C-A233
texte et mise en scène : Géraldine Mercier
Cie les Sociétés Accidentelles (Amiens)
https://www.societesaccidentelles.com/

Résidence de reprise 05
DU 7 AU 11 DÉCEMBRE 2019
REPRÉSENTATION MAR 10 DEC et MER 11 DEC 2019
DOIT-ON LE DIRE ? d'Eugène Labiche
mise en scène : Olivier Mellor Cie du Berger (Amiens) - CIE ASSOCIÉE

Résidence de création 27
DU 27 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020
DU 2 AU 5 MARS 2020 / DISPOSITIF ÉMERGENCE
REPRÉSENTATIONS 4 et 5 MARS 2020
LA MIETTE texte et mise en scène : Maxime Gonçalves
Cie des Invisibles(Amiens)
https://www.facebook.com/CiedesInvisibles/

Résidence de création 28
DU 17 AU 22 FÉVRIER 2020
LA NOCE de Bertolt Brecht
mise en scène : Olivier Mellor // Cie du Berger - CIE ASSOCIÉE

COVID-19...

Résidence de création 29
DU 13 AU 25 JUILLET 2020
proGzen création collective
mise en scène : Jean-Philippe Harchin
Act'ARTS 80
https://www.facebook.com/actarts80

Résidence de création 30
DU 24 AOÛT AU 13 SEPTEMBRE 2020
DU 19 AU 24 OCTOBRE 2020
REPRÉSENTATIONS 11 et 12 SEPT 2020
LES FALOPES de Sigrid Baffert
mise en scène : Karine Dedeurwaerder
Cie les gOsses – CIE ASSOCIÉE
http://lesgosses.fr/

Résidence de création 31
DU 27 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2020
RESTITUTION 1er OCT 2020 à 17h
APNÉE texte et mise en scène : Sophie Torresi
Cie Josefa (Lille - 59)
http://www.compagniejosefa.com/

Résidence de création 32 / REPORT COVID-19
DU 6 AU 18 OCTOBRE 2020
REPRÉSENTATION SAM 17 OCT 2020 à 20H30
FEMME DE CHAMBRE ! d'après Octave Mirbeau
adaptation et mise en scène : Winnie Dhénin, Gauthier Bührer
Cie Bonnie et Jacques (Paris)

Résidence de création 33
DU 27 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2020
LA CITÉ SANS AIGUILLES d'après le roman de Marc Torrès
Ben Brunhes, Dom Herbet, Anne Leviel
le Balbibus – Collectif la Courte Echelle (Ailly sur Somme - 80)

Résidence de création 34
DU 9 AU 22 NOVEMBRE 2020
L'OMBRE DU TEMPS de Léa Gonnet
mise en scène : Laurens et Clément Soyeux
Cie on disait que… (Lille – 59)
https://www.facebook.com/ondisaitque.1/

Résidence de reprise 06
DU 28 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2020
ARCEO E.34519 C.A233
mise en scène : Géraldine Mercier
Cie les Sociétés Accidentelles / Amiens
https://www.societesaccidentelles.com/

Résidence de création 35
DU 7 AU 13 DÉCEMBRE 2020
AVANT DE TOURNER LA PAGE
mise en scène : Jeanne Kieffer
Cie Casa Volante (Brésil)
https://www.casavolante.site/

https://letasdesable-cpv.org/compagnonnage/en-residence/cie-casa-volante-en-residence-2018-2019/ en Collaboration avec le Tas de Sable / Chès Panses Vertes

PROGRAMMATION 2021 // Résidences CHAP'

Résidence de création 36 / REPORT COVID-19

DU 22 FÉVRIER AU 7 MARS 2021 / DISPOSITIF ÉMERGENCE
MES NUITS SONT PLUS BELLES QUE LE MONDE
texte et mise en scène : Jonathan Brychcy
avec Inès de Domahidy
AIDE DEMANDÉE : 2000€

Résidence de création 37

DU 5 AU 24 AVRIL 2021 / DISPOSITIF ÉMERGENCE
CHRONIQUES DE LA FIN DES MONDES
texte et mise en scène : Lambert Riquier
Cie Paradoxos & in Carne (Longueau – 80)
AIDE DEMANDÉE : 4000€

Résidence de création 38

DU 26 AVRIL AU 9 MAI 2021 / DISPOSITIF ÉMERGENCE
PROJET MILGRAM
mise en scène : Julie Fortini
AIDE DEMANDÉE : 2500€

Résidence de création 39

DU 10 AU 22 MAI 2021
UN CHEMIN DE DAMES de Dany Toubiana et Alice Lacharme
texte et mise en scène : Dany Toubiana
Cie la Feuille d'Or (Paris)
AIDE DEMANDÉE : 3200€

Résidence de création 31 bis
DU 6 AU 11 JUIN 2021
APNÉE texte et mise en scène : Sophie Torresi
Cie Josefa (Lille - 59)
www.compagniejosefa.com
AIDE DEMANDÉE : 4000€

Résidence de création 40
DU 14 AU 23 JUIN 2021
BЯOUCHKI #3 création collective
Cie du Berger - CIE ASSOCIÉE
AIDE DEMANDÉE : 2000€

SOIT UNE DEMANDE GLOBALE DE 17700€, AUXQUELS NOUS AJOUTONS POUR PROVISIONS 4000€ pour la fin 2021...

Et à partir d'Août 2021... (dates à définir)
- Résidence de création Cie POUCE A MI (Soissons – 02)
- Résidence de création LES BEN'ARTS / NOUVEAU SPECTACLE (en cours)

TOUTES LES DEMANDES, TOUS LES DOSSIERS 2021 sont à retrouver ici :
https://drive.google.com/drive/folders/1qyusTOXbjHk4nXJrYDuTG2kGB0aFBLoj?usp=sharing

LE COMITÉ CHAP’

Après quatre premières années où nous avons mixé les genres et les solutions, nous avons la volonté d’asseoir et de faire reconnaître notre démarche. Désormais il y a un « mode d’emploi » sur les RÉSIDENCES à la Chapelle-Théâtre, et les demandes affluent, localement, mais aussi au niveau national. Au passage, nous constatons que d’autres structures, d’autres lieux, sont proches cousins de nos actions. Nous les y encourageons...

Le **COMITE CHAP’** se réunit maintenant deux fois par an, pour examiner et choisir les demandes de résidence que nous recevons. Pour le moment, nous sommes fiers de n’avoir « refusé » personne, enfin personne qui ne corresponde à un certain nombre de critères, qui mêlent exigence et bon sens. Nous préconisons les résidences longues, cœur de notre action, et tentons de débusquer les idées fantasques ou le « dépannage de salle de répétition » au bénéfice des projets sincères, qui relancent ou initient un vrai travail de « compagnie », centré sur la création.

En ce sens, nous avons ébauché un texte qui résume l’esprit de ces résidences :

Toute compagnie professionnelle ou en voie de professionnalisation de spectacle vivant (théâtre, musique, danse...) peut effectuer une ***demande de résidence*** *à la Chapelle-Théâtre (de 1 à 6 semaines), accompagnée ou non d'une demande d'aide à la résidence, de 500 à 4500 €.*

Les projets proposés doivent impérativement être en cours de création, et n'avoir jamais été joués dans leur forme finale à la date de la résidence.

Vous souhaitez venir en résidence à la chapelle-théâtre ?

Merci de vous reporter à la ***convention de résidence (en annexe au dossier)****, à lire attentivement. Elle précise les modalités et les engagements de la Chapelle-Théâtre et la compagnie en résidence (horaires, matériel et personnel technique disponible, ateliers et rencontres dispensés par la compagnie, etc.) Après avoir pris connaissance de ces informations, et si votre projet est compatible avec la convention, vous pouvez nous envoyer une demande de résidence, comprenant :*

- une lettre-demande adressée au Président de la Chapelle-Théâtre / SLIP, François Hébert, indiquant les dates de résidence souhaitées (de 1 à 6 semaines), et le montant de l'aide à la résidence demandée le cas échéant (de 500€ à 4500€)

- un dossier du projet
- un budget prévisionnel affecté à cette résidence, mentionnant l'apport éventuel de la Chapelle-théâtre
- une attestation d'assurance à jour de la compagnie en résidence
Le tout à adresser à:

CHAPELLE-THÉÂTRE 27 RUE DES AUGUSTINS 80000 AMIENS

ou chapelletheatre@gmail.com

- *Si votre projet est accepté, chaque personne de votre équipe accueillie lors de la résidence au sein de la Chapelle-Théâtre devra, pour des raisons de sécurité et d'assurances, être adhérente à l'association SLIP (10€ / personne / an), et ce* ***le premier jour d'entrée dans les lieux.***

Nous statuons sur les demandes (résidences et aides financières) deux fois par an. Le comité CHAP' qui statut sur les demandes est composé des responsables artistiques des sept compagnies associées à la Chapelle-Théâtre (Cie du Berger, Cie les gOsses, Cie 126bis, Théâtre de la Ramée, Collectif Cosa, les Ben'Arts, Cie les Chiens Tête en Haut)

Cet appel, d'abord lancé sur Facebook, puis relayé dans d'autres médias comme France Inter, a été entendu et nous sommes désormais très sollicités. Tant mieux.

FOCUS SUR LE DISPOSITIF « ÉMERGENCE »

Dès 2018, nous avons instauré un **dispositif « ÉMERGENCE »**, réservé aux très jeunes « compagnies », constituées essentiellement d'étudiants sortant du Conservatoire ou d'ateliers et troupes locales. Pour proposer une solution à l'absence d'accompagnement, de contacts et de financements « au départ des choses » (nous le savons bien...) Nous choisirons chaque année un ou plusieurs projets de création que nous accompagnerons comme suit :

- au moins deux semaines de résidence à la Chapelle-Théâtre

- accompagnement technique, logistique, administratif

- deux générales publiques destinées aussi aux diffuseurs

- deux à trois dates dans une structure culturelle locale (le Centre culturel Jacques Tati, la Comédie de Picardie et le Chaudron sont, par exemple, d'accord sur le principe, à Amiens)

- 1500 € d'aide à la création minimum

- Une volonté de s'inscrire sur le terrain de l'émergence, qu'on retrouve dans tous les nouveaux dispositifs (DRAC, Région, Département)

ET *« DÉTERGENCE »…*

Comme un clin d'œil, ou pas, nous entendons strictement calquer notre dispositif ÉMERGENCE à la « vieille création », pour aider des artistes ou des compagnies en perte de vitesse, d'inspiration, de financements, de visibilité, d'envies… Il convient par là de rappeler la situation souvent fragile et précaire des artistes vieillissants, qui comme la société, gagnent de l'espérance de vie et une certaine désespérance d'envies.

Dans le théâtre, comme ailleurs, si l'on convient que les jeunes ont peine à percer avant la quarantaine, on est aussi vieux assez tôt. Accompagner les artistes au début, ça serait bien. A la fin, ça serait normal. Alors c'est parti.

ÊTRE TRANSPARENT ET SINCÈRE...

D'une façon générale, nous nous engageons à reverser aux compagnies en résidence choisies **60 % au moins de notre budget annuel**. Ce qui devrait correspondre à 8 ou 9 projets aidés / an.

Sur le reste, 30 % vont aux ateliers et actions culturelles avec les résidents et personnels de L'ILOT.

Les derniers 10 %, au maximum, vont au fonctionnement du projet.

La CHAPELLE-THÉÂTRE, qui fonctionne pour le moment sans salarié permanent, est un effort collectif en direction de la création et de ses méthodes. Il ouvre une brèche et une réflexion face à d'autres systèmes vieillissants, empêchés et caduques. Une utopie debout qui cherche à trouver sa place, sans calquer des structures déjà existantes. Les résidences de création ont plusieurs objectifs regroupés en un seul : donner du temps, des moyens, concrets, réels et non feints à la création artistique. Travailler six semaines (maximum) en disposant du plateau, c'est aujourd'hui partout impossible. A la CHAPELLE-THÉÂTRE, qui est un lieu de fabrique, avant d'être une salle de spectacle, c'est possible, et c'est ce que nous proposons aux équipes accueillies, qui souvent n'en demandent pas tant… L'apport logistique est toujours proposé : matériel technique, techniciens (sont prévues 20x6h d'accompagnement technique à répartir en 2021), salles annexes et solutions de logements.

Ces résidences (maximum 12 / an) sont aussi et surtout notre terrain de jeu et d'expérimentations, et d 'échanges avec les résidents et personnels de L'ÎLOT, qui fonde le cœur du projet.

Aujourd'hui, au moins localement, tout le monde sait que ça marche…

En 2020 nous avons soutenu…

Résidence de création 27
DU 27 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020
DU 2 AU 5 MARS 2020 / DISPOSITIF ÉMERGENCE
REPRÉSENTATIONS 4 et 5 MARS 2020
LA MIETTE texte et mise en scène : Maxime Gonçalves
Cie des Invisibles(Amiens)
https://www.facebook.com/CiedesInvisibles/
1500€ d'aide à la Résidence

Résidence de création 29
DU 13 AU 25 JUILLET 2020
proGzen création collective
mise en scène : Jean-Philippe Harchin
Act'ARTS 80
https://www.facebook.com/actarts80
2000€ d'aide à la Résidence

Résidence de création 30
DU 24 AOÛT AU 13 SEPTEMBRE 2020
DU 19 AU 24 OCTOBRE 2020
REPRÉSENTATIONS 11 et 12 SEPT 2020
LES FALOPES de Sigrid Baffert
mise en scène : Karine Dedeurwaerder
Cie les gOsses – CIE ASSOCIÉE
http://lesgosses.fr/
3000€ d'aide à la Résidence

Résidence de création 32 / REPORT COVID-19
DU 6 AU 18 OCTOBRE 2020
REPRÉSENTATION SAM 17 OCT 2020 à 20H30
FEMME DE CHAMBRE ! d'après Octave Mirbeau
adaptation et mise en scène : Winnie Dhénin, Gauthier Bührer
Cie Bonnie et Jacques (Paris)
1500€ d'aide à la Résidence

Résidence de création 33
DU 27 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2020
LA CITÉ SANS AIGUILLES d'après le roman de Marc Torrès
Ben Brunhes, Dom Herbet, Anne Leviel
le Balbibus – Collectif la Courte Echelle (Ailly sur Somme - 80)
1500€ d'aide à la Résidence

Résidence de création 34
DU 9 AU 22 NOVEMBRE 2020
L'OMBRE DU TEMPS de Léa Gonnet
mise en scène : Laurens et Clément Soyeux
Cie on disait que… (Lille – 59)
https://www.facebook.com/ondisaitque.1/
2500€ d'aide à la Résidence

Résidence de reprise 06
DU 28 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2020
ARCEO E.34519 C.A233
mise en scène : Géraldine Mercier
Cie les Sociétés Accidentelles / Amiens
https://www.societesaccidentelles.com/

1500€ d'aide à la Résidence

Soit **13500€** d'aides à la Résidence en 2020, pour **61,36 %** de notre budget.

3/ ACTIONS CULTURELLES & TRANSMISSION

L'insertion professionnelle

S'il y a bien un problème qui nous affecte plus qu'il nous poursuit désormais, c'est bien celui lié à la transmission, ou plutôt à l'insertion professionnelle des jeunes artistes et techniciens. Les ravages liés à l'inactivité, l'éloignement, l'isolement, font partie du jeu, et si l'on rajoute l'impact désastreux lié à la crise du COVID-19, on se dit qu'une première expérience professionnelle qui se passe bien ne serait pas de trop. Une formation n'est complète qu'à condition qu'elle s'accompagne d'un passage efficient de la théorie à la pratique. A l'ENSATT, le spectacle final, dit « spectacle de sortie de promo », est une véritable vitrine, sans compter l'accès au Jeune Théâtre National dont les atouts ne sont pas à démontrer.

Nous proposons une réflexion autour de ce thème, car il est important pour nous, égoïstement, de nous renouveler et de penser à faire entrer des jeunes dans l'équipe… Nous accompagnerons cette réflexion d'une réalisation concrète : l'édification d'un « JTN Hauts de France » dont les jeunes diplômés des conservatoires de région et/ou autres écoles pourraient profiter. Il s'agirait de faciliter leur embauche réelle, aux mêmes conditions que les autres comédiens de l'équipe (pas de stage…), et d'y être aidé (abaissement des charges, aide à l'insertion…). Le dispositif ÉMERGENCE lancé en 2018 est un premier pas.

La TRANSMISSION est un devoir. Le principe de « l'acteur-créateur » initié par Alain Knapp est un fondement commun dans notre travail. Il inscrit l'acteur non comme un élément négligeable et interchangeable mais bel et bien comme le socle de la création et de l'organisation d'une compagnie. Il doit inventer, se responsabiliser. Il s'inscrit dans le mouvement épique de Brecht, convoque la musique, induit de grosses équipes et de l'audace. Il intègre la notion de divertissement comme un outil d'éveil des consciences, dans le strict cadre de la représentation théâtrale. Transmettre, c'est d'abord être au clair sur son parcours au moment présent. La CHAPELLE-THÉÂTRE souhaite que cet aspect soit abordé de front. Nous nous engageons à participer à tout effort commun qui irait dans ce sens.

Ateliers de pratiques artistiques

L'accès à la culture est un principe de service public, la seule véritable règle que nous suivons les yeux fermés, et que nous avons éprouvée et interrogée depuis nos différentes formations initiales, il y a vingt ans au moins, en passant de la pratique amateure aux ateliers plus pérennes. C'est un principe fondamental, qui lie les artistes et le public, et qui les confronte souvent. Nombre d'entre nous sont titulaires d'un CA ou d'un DE, et nous travaillons sur un principe de modules, qui mêlent les différents corps de métiers liés au spectacle vivant. Nous sommes donc confrontés au quotidien à un public de plus en plus participatif, désireux de pratiquer l'art dramatique, en alliant rigueur et plaisir, pour mieux comprendre le processus de mise en scène, d'interprétation ou de dramaturgie. Nous sommes souvent approchés par des enseignants, de l'école primaire au lycée, qui désirent aller au-delà de la représentation, qui veulent que leurs élèves puissent aussi nous parler, échanger, sur le spectacle et ses étapes de fabrication. Cela tend à penser que les métiers du spectacle, surtout s'ils sont pratiqués partout, à la ville comme en territoires ruraux, sont assimilés, et peu à peu intégrés au tissu social et citoyen.

Présente au sein de l'Ilôt, maison d'accueil qui accompagne vers la réinsertion des personnes sortant de prison et en grande difficulté, l'association Le S.L.I.P mène un travail d'action culturelle en étroite collaboration avec les éducateurs et en direction des résidents depuis avril 2016.

Fort de ces trois années d'expérience dans le lieu et compte tenu des évaluations, très encourageantes dans les premiers temps puis s'imposant comme nécessaires au fur et à mesure des actions menées, le S.L.I.P projette une année 2020 d'actions culturelles plus ambitieuse.

S'appuyant sur l'ensemble des 7 compagnies associées qui ont toutes œuvré depuis leur création à la pratique artistique, à la sensibilisation et à la rencontre avec les différents publics, les ateliers s'articuleront suivant 5 axes principaux :

- Chorale
- Conte
- Improvisation
- Écriture
- Théâtre

Nous avons choisi ces différents axes en nous appuyant sur le sens de notre présence à l'Îlot.

Afin d'être en adéquation avec la légitimité de nos actions culturelles et notre champ d'intervention, nous nous plaçons dans la perspective d'accompagnement des résidents dans le cadre de leur réinsertion.

Un atelier de pratique artistique est une micro-société qui a son cadre, ses règles, ses obligations, son ouverture d'esprit, son sens du partage, du respect et de la convivialité.

C'est dans cet espace « DEDANS-DEHORS », c'est-à-dire à l'intérieur de l'Îlot dans le propre lieu des résidents mais OUVERT sur l'extérieur que la pratique culturelle prend son sens pour la réinsertion (et qui pourra parfois être la formation…)

Les étapes de recherches/découvertes des cinq axes de travail seront les suivantes :

- Ressenti (corps, espace, temps)
- Exprimé (écriture, oralité)
- Reçu/entendu - donné/dit
- Verbalisation
- Implication, initiative, motivation

Dans cette perspective, la prise de parole, axe fort du projet, est associée à un atelier « chorale » qui permet d'explorer l'expression collective et de se sentir protégé par le groupe dans ce qui est dit à travers le chant.

Ces ateliers de 3 heures par séance et par session de 2 jours consécutifs, seront pris en charge tous les 2 mois de janvier à décembre 2020 par 2 intervenants du S.L.I.P, accompagnés de 2 éducateurs de l'Îlot.

Le contenu de la séance et les intervenants seront présentés une quinzaine de jours en amont afin de constituer un groupe pour chaque cession et s'adresseront aux résidents volontaires.

Ce projet d'actions culturelles à l'attention d'anciens détenus ayant vécu un temps plus ou moins long dans un lieu où la notion de liberté est restreinte, les accompagnera dans la concentration, le recentrage sur eux-mêmes, l'écoute des autres, la découverte de compétences ignorées et permettra à certains d'entre eux d'apprivoiser la confiance, la liberté de dire, de ressentir et d'être.

Depuis les premiers ateliers menés jusqu'à ce jour, l'équipe de l'Ilôt, toujours à l'écoute et avec laquelle les relations sont excellentes, ce qui est également un gage de réussite pour ce projet, a constaté une amélioration dans le comportement des résidents (plus de civilité, moins de violence).

ANNEXE

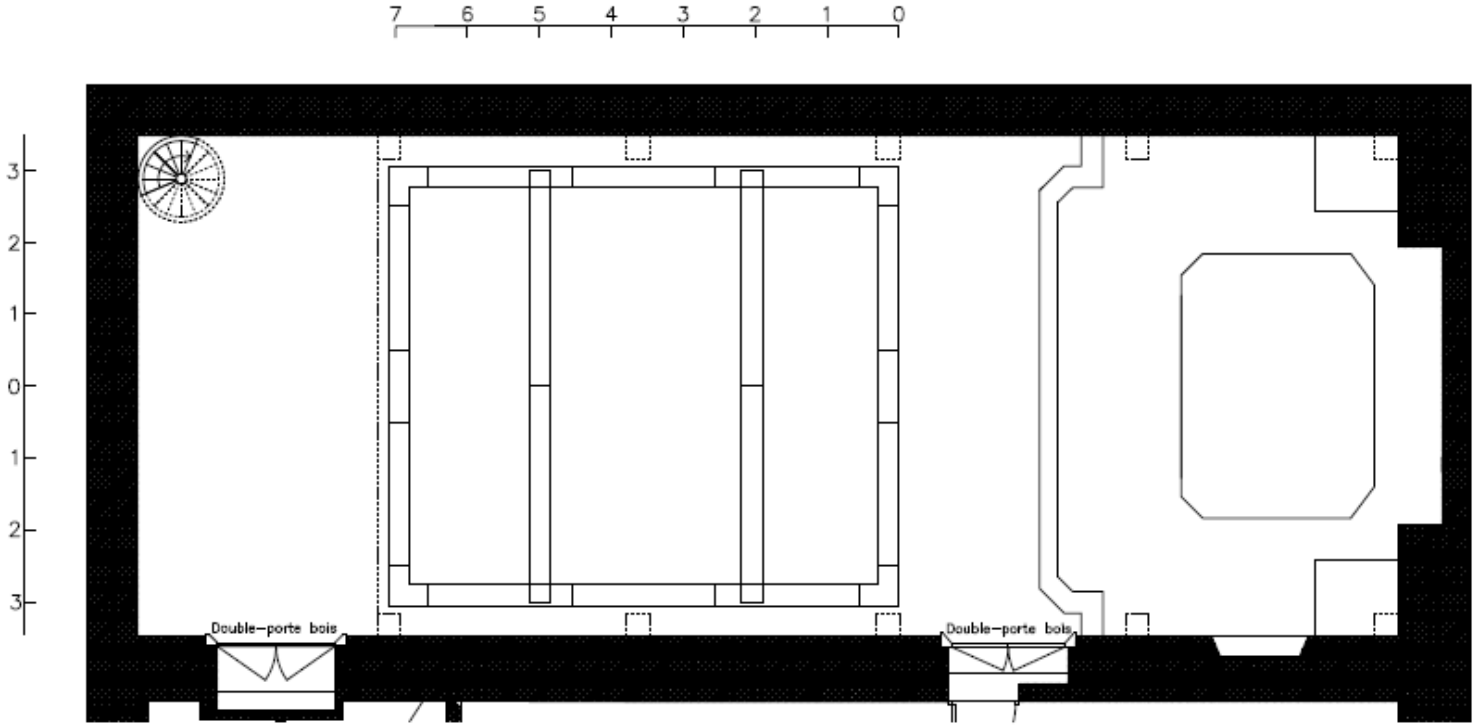

PLANS CHAPELLE-THÉÂTRE

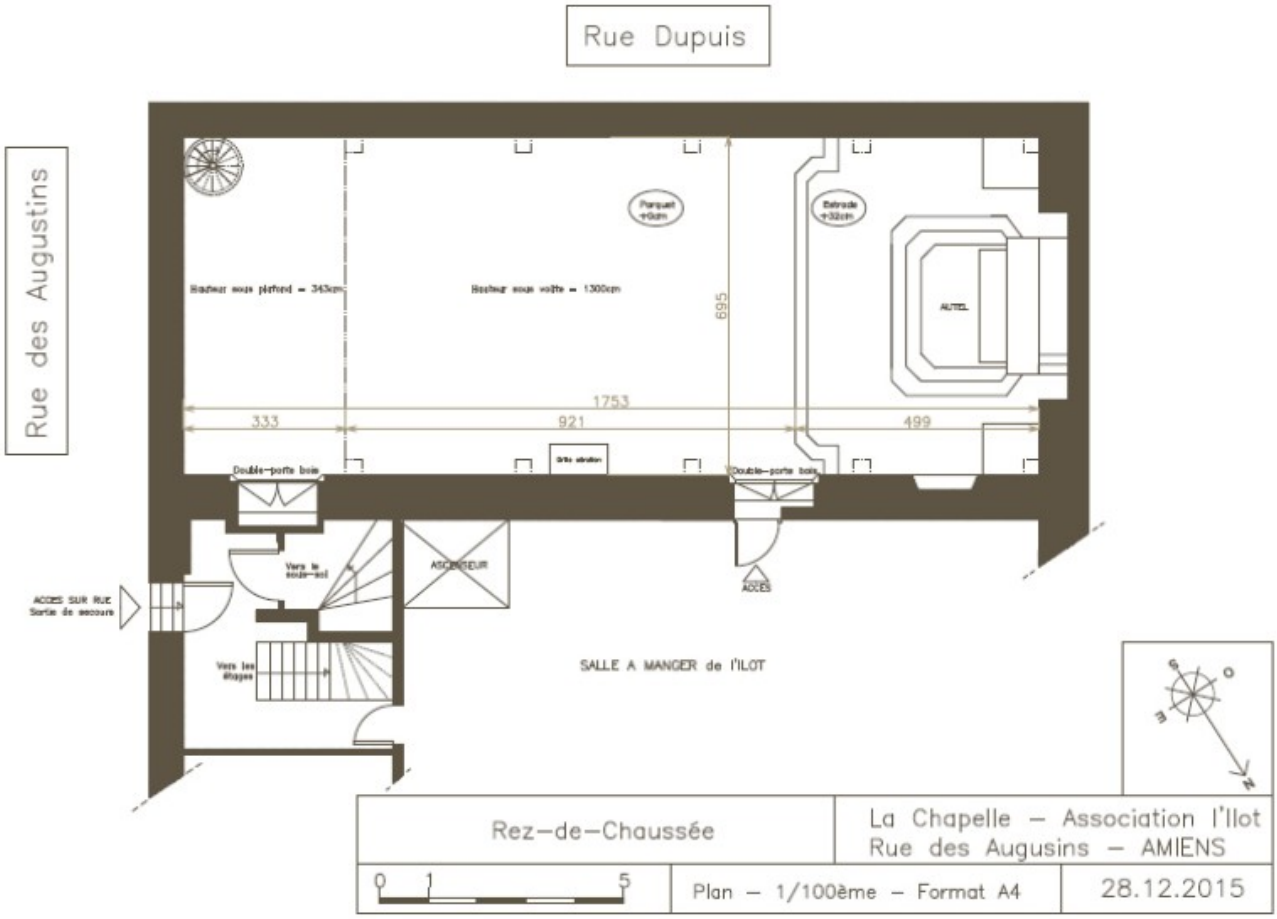

PLAN ÉTAGES CHAPELLE-THÉÂTRE

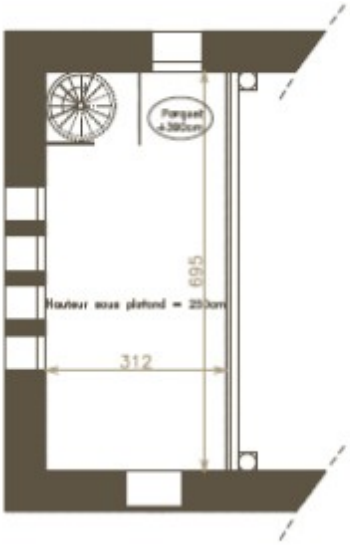

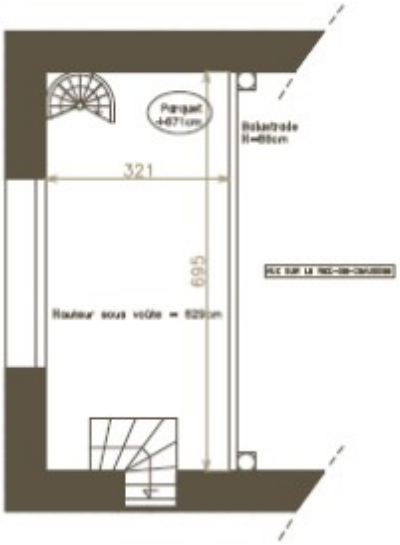

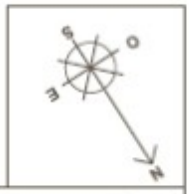

R+1 / R+2	La Chapelle – Association l'Ilot Rue des Augusins – AMIENS
0 1 5	Plan – 1/100ème – Format A4 / 28.12.2015

PLAN SOUS-SOL + BUREAUX

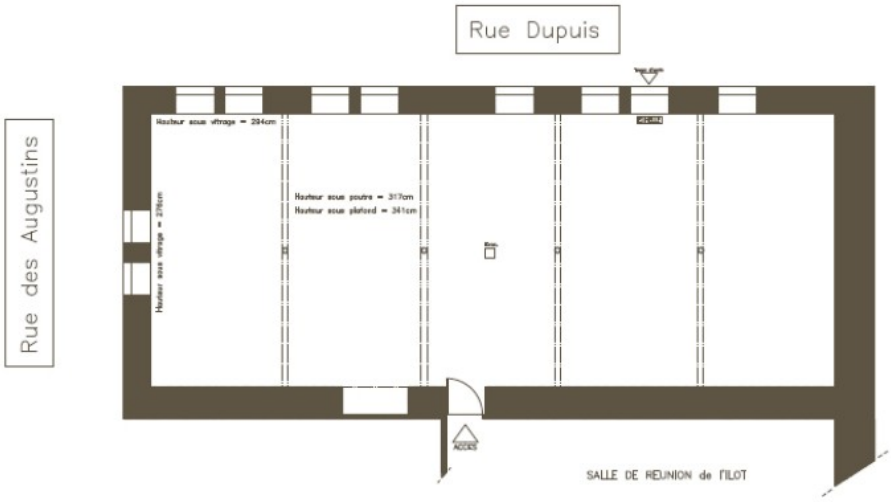

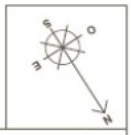

Sous–sol	La Chapelle – Association l'Ilot Rue des Augusins – AMIENS
0 1 5	Plan – 1/100ème – Format A4 / 28.12.2015

CHAPELLE-THÉÂTRE / le S.L.I.P.

27-29 rue des Augustins
80000 Amiens

06 32 62 97 72
chapelletheatre@gmail.com

www.chapelle-theatre.org